

Le Programme d'Amélioration de la Performance

Le P.A.P. : Programme d'Amélioration de la Performance est une liste de « Chantiers » destinée à améliorer les performances économiques, sociales et sportives du club au cours de la saison.

Règles de fonctionnement :

- Le P.A.P. est établi tous les ans par les Membres de la Communauté Cmonclubdefoot et les Experts des Commissions.
- Le P.A.P. est rédigé lors de la « Session Extraordinaire », au sein des Commissions Sociale, Economique et Sportive
- Le P.A.P. est soumis chaque année, par le Président du Conseil des Socios, au Conseil d'Administration du Club.

